

02 DÉCEMBRE

JOURNÉE RÉGIONALE D'IDENTITOVIGILANCE

L'Identité Nationale de Santé
en pratique





Présentation de l'INS et de son intérêt dans la prise en charge

Christelle BOULIN

Responsable de mission INS à l'Agence du Numérique en Santé

Qu'est ce que l'INS ?

Avant INS

Un usager, plusieurs identités possibles chez les acteurs qui le prennent en charge



Nom : **LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom : **DUBOIS**
Prénom(s) de naissance : **Marina, Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F



Nom : **DUBOIS LOISEAU**
Prénom(s) de naissance : **Marina- Anne**
Date de naissance : 21/01/1980
Sexe : F

Aujourd'hui

Un usager, une seule et unique identité partagée par tous les acteurs : **l'INS**

Matricule INS : 2 80 01 75 056 016 18

Nom de naissance LOISEAU

Prénom(s) de naissance : Marina Anne

Date de naissance : 21/01/1980

Sexe : F

Code lieu de naissance : 75056

Cette **INS** provient des bases de référence nationales, interrogées par l'intermédiaire du **téléservice INSi** intégré à votre logiciel

Depuis le 1^{er} janvier 2021, toute donnée de santé doit être référencée avec **l'INS**

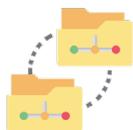
NB 1 : Certains usagers (personnes nées à l'étranger non affiliées auprès d'un organisme de protection sociale par exemple) ne disposent pas d'INS. Toutefois, l'absence d'INS n'est pas bloquante pour la prise en charge de la personne.

NB 2 : l'INS contient également un identifiant technique, l'OID, qui permet d'identifier si le matricule INS est un NIR ou un NIA. Cet OID est transparent pour l'utilisateur

Pourquoi utiliser l'Identité Nationale de Santé ?

Cela permet de disposer d'une identité unique, pérenne et partagée par tous les acteurs de santé pour :

Faciliter les échanges et le partage de données de santé entre vous et vos interlocuteurs



Fiabiliser les identités de vos usagers en utilisant une identité de référence

Alimenter et consulter facilement le DMP



Gagner du temps en **rattachant plus facilement** un document au bon dossier usager

Créer directement une nouvelle identité dans votre logiciel

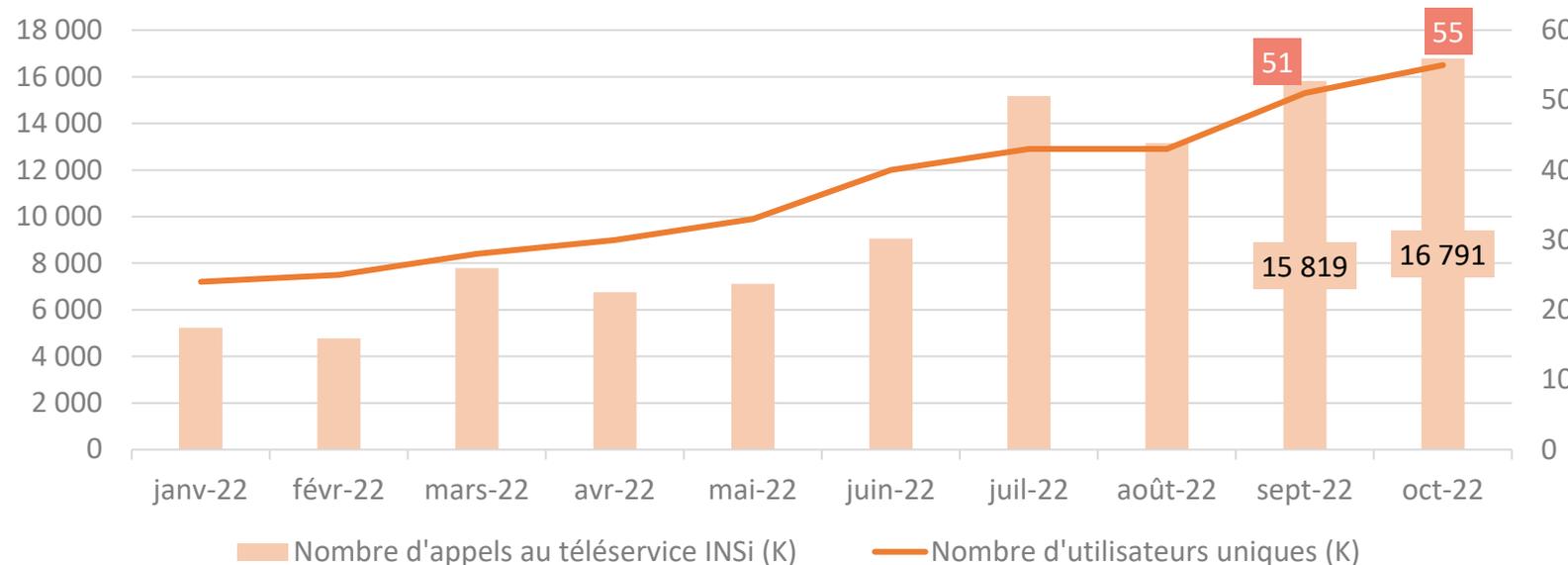


Echanger avec vos usagers **de manière sécurisée** via **Mon espace santé**

Déploiement de l'INS : où en est-on au niveau national... ?

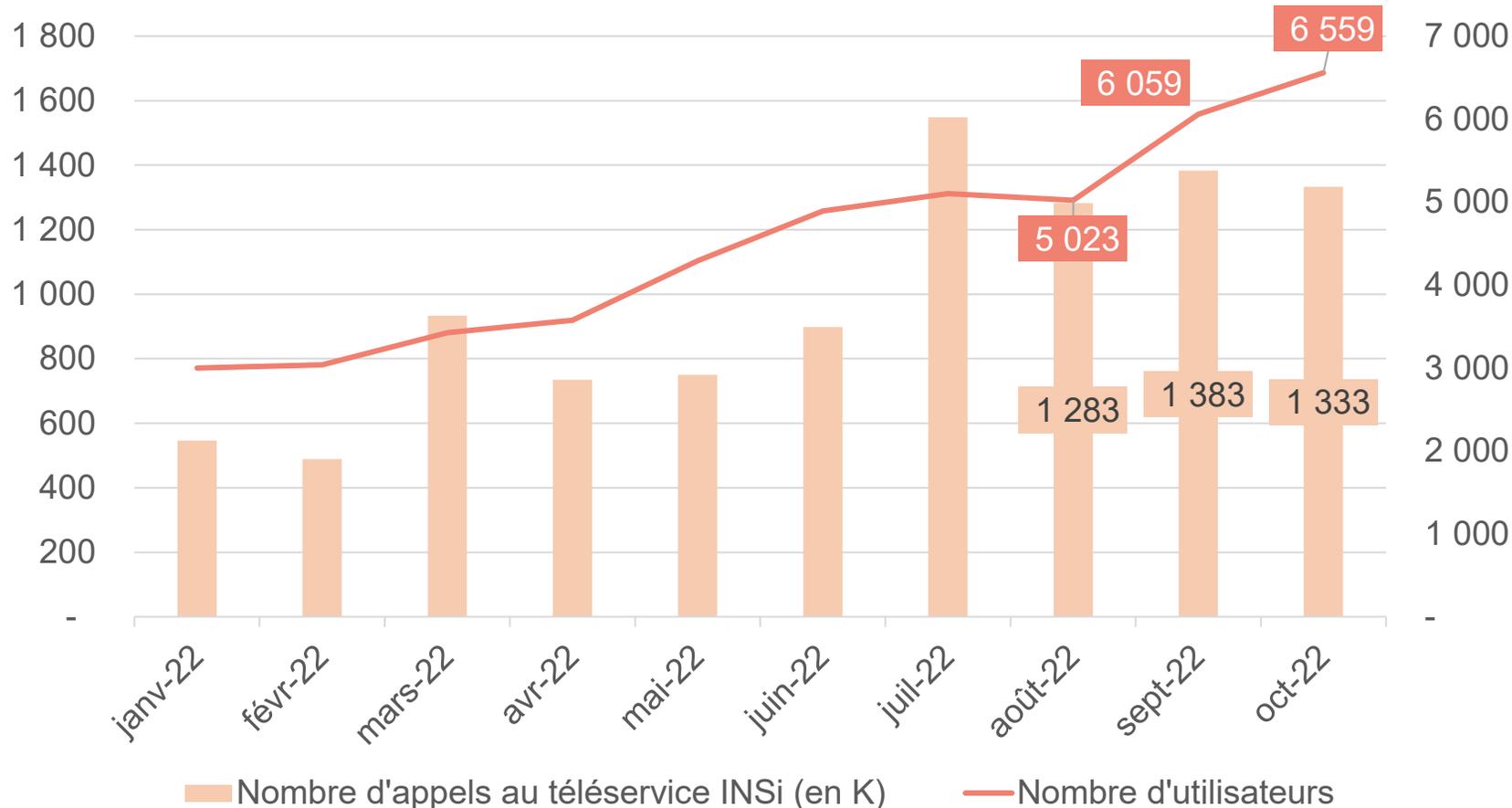
Près de **17M** d'appels sur le mois d'octobre, réalisés par **2040 structures** et près de **53K professionnels libéraux**.

Evolution des principaux indicateurs depuis janvier 2022 (en K)



...et au niveau régional ?

Evolution des principaux indicateurs en Auvergne-Rhône-Alpes depuis janvier 2022



En octobre 2022, près de 6 600* utilisateurs ont réalisé plus d'1,3M d'appels au téléservice INSi dans la région.

La moitié des appels a été effectuée par des officines.

* 6 600 utilisateurs dont 203 ES, 14 ESMS, 3 086 médecins libéraux et 1 068 officines

A quelles conditions est-il possible de référencer les données de santé avec l'INS ?

1 L'identité de l'utilisateur doit avoir été **vérifiée sur la base d'un dispositif d'identité à haut degré de confiance**, dans le respect du référentiel national d'identitovigilance (RNIV).

2 L'identité de l'utilisateur doit avoir été récupérée ou vérifiée **via le téléservice INSi**.



Le référentiel INS, le RNIV et le guide d'implémentation



Trois documents
majeurs opposables

L'arrêté paru au JO le 08/06/2021 a rendu opposables le référentiel INS v2, le RNIV et le guide d'implémentation



Le référentiel INS précise les **mesures de sécurité et modalités d'utilisation** de l'INS.

Principales évolutions par rapport à la V1 : introduction des certificats logiciels et alignement de certains éléments avec le RNIV



Le Référentiel National d'Identitovigilance (RNIV) définit les **bonnes pratiques en termes d'identification**



Le guide d'implémentation décline les exigences du RNIV à **destination des éditeurs**

Illustration autour d'un cas d'usage : l'INS dans le parcours de soins de l'utilisateur



<https://www.youtube.com/watch?v=NR0xMMr-dyY>

Le plan d'action INS

1.
Cadrage

Prendre connaissance de la **documentation projet** et du **RNIV**

Cadrer le projet et effectuer un **état des lieux**



Organisation et identitovigilance

Sécuriser l'**identification** des usagers en appliquant **les règles minimales d'identitovigilance**

Sensibiliser et former les **professionnels** en charge de la gestion des identités

Réfléchir à la **stratégie d'alimentation** des bases usagers avec l'INS



Système d'information

Commander des **cartes CPx nominatives et/ ou un certificat serveur IGC – Santé** en fonction des besoins

Prioriser **les applications impactées** par l'INS

Contactez **vos éditeurs**

Tester **la bonne implémentation** de l'INS



Juridique

Mettre à jour **vos conventions / contrats de sous-traitance** avec vos fournisseurs de logiciels et/ou prestataires métiers

Mettre à jour **vos documentation relative à la protection des données personnelles** pour y intégrer l'INS

Informez vos usagers

2. Mise
en œuvre

3.
Pilotage

Gérer les éventuels **écarts** entre le retour du **téléservice** et la **pièce d'identité**

Piloter le **déploiement** du projet INS

La mise en œuvre de l'INS pour les éditeurs : 3 « marches » à franchir

2 – Implémentation de l'INS

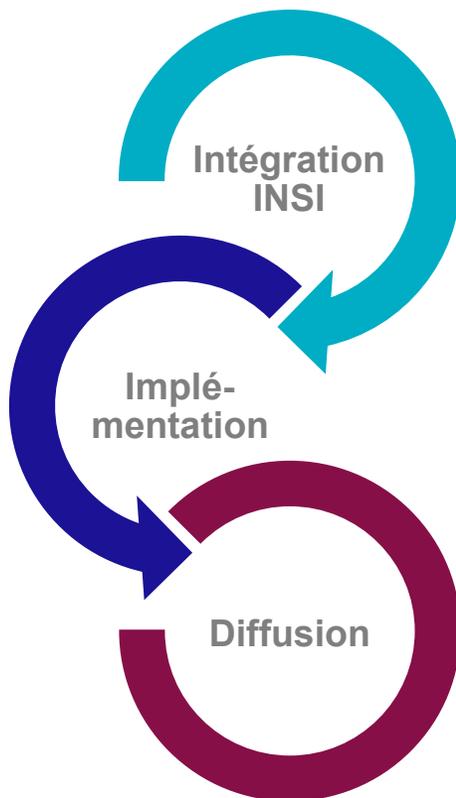
Être en capacité de gérer les identités, et en particulier les INS, conformément **au référentiel INS** et aux bonnes pratiques d'identitovigilance (IV) décrites dans **le RNIV**

A date, **128 logiciels** sont référencés Ségur*

- **90** couloir Hôpital (28 RI, 36 DPI, 26 PFI)
- **13** couloir Biologie Médicale (6 LOINC, 7 SGL)
- **9** couloir Radiologie
- **14** couloir Médecine de ville
- **1** couloir Officine
- **1** couloir Social et Médico-Social



[Lien](#) vers les éditeurs référencés Ségur



1 – Intégration du téléservice INSi

Être en capacité d'interroger INSi pour récupérer / vérifier l'INS

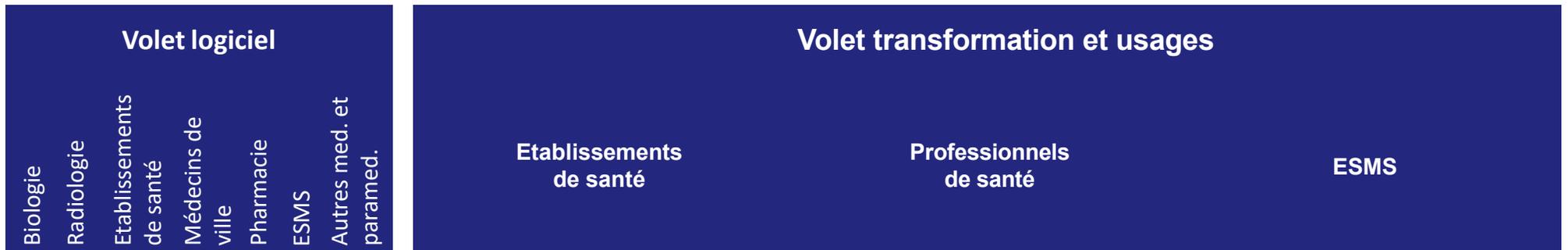
A date, **259 logiciels** sont autorisés CNDA*

[Lien](#) vers les éditeurs autorisés CNDA

3 – Evolution des flux d'identités

Être en capacité de diffuser l'INS conformément aux standards d'interopérabilité.

Séjour du numérique en santé



Nouvelles mesures FINANCIÈRES	Achat de l'Etat pour le compte des acteurs de l'offre de soins (SONS)	Programme SUN-ES	Selon les accords conventionnels avec l'Assurance Maladie	Programme ESMS numérique
Nouvelles mesures RÉGLEMENTAIRES	Opposabilité des référentiels (Article L. 1470-5 du CSP)	Arrêtés pris en application de l'Article L1111-15 du CSP : obligation d'alimentation du DMP et d'envoi par messagerie sécurisée de santé professionnelle et citoyenne par les professionnels de santé		
Évolution des dispositifs existants	-	Nouveaux indicateurs numériques IFAQ	Forfait structure : renforcement du numérique Évolution de la certification COFRAC (biologie)	-



Les principaux supports à votre disposition

Le questionnaire d'autoévaluation sanitaire, EHPAD, ESMS PH ou PMI

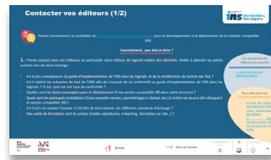


Liste des référents régionaux d'identitovigilance

Région	Nom	Coordonnées
ARA	ARS Auvergne-Rhône-Alpes	...
...

Les coordonnées des référents INS / identitovigilance pour la région ARA

Les procédures de commande de cartes CPx et certificats



Les fiches pratiques du 3RIV



Une page INS dédiée par profil

Le guide d'accompagnement à la mise en œuvre de l'INS

Liste des documents en vigueur publiés par le 3RIV

Document	Date
COM #1 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #2 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #3 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #4 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #5 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #6 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #7 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #8 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #9 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #10 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #11 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #12 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #13 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #14 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #15 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #16 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #17 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #18 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #19 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20
COM #20 Guide de mise en œuvre de l'INS dans le secteur sanitaire, identitovigilance	1 - 04-20

Dépliant usagers / patients



Affiches usagers / patients



Téléchargez le kit de communication INS



Plateforme de formation INS / IV (à venir)

Dépliant INSEE

FIP 15 - Fiche pratique

Conduite à tenir en cas d'incohérences constatées lors de la recherche de l'INS

La fiche pratique « Conduite à tenir en cas de discordance entre le retour du téléservice INSi et la pièce d'identité »

Des vidéos à consulter !



La vidéo « L'INS en quelques mots »



La vidéo « L'INS dans le parcours de soins de l'utilisateur »



Les vidéos « Retours d'expérience »

MERCI DE VOTRE ATTENTION

